



NOUVELLE TUNISIE,
NOUVELLE VISION ÉCONOMIQUE

INVEST IN TUNISIA

1

LA TUNISIE, EN BREF



Monnaie
Dinar tunisien (TND)



Population
11,3 millions d'habitants



Taux de change moyen 2016
1TND = 0,421 Euro = 0,465 USD



Population urbaine
67,8 %



Horaire
GMT+1



Indice de développement humain
(IDH moyen en Afrique = 0,524)*
0,725



Climat
méditerranéen, 12° C en hiver,
30° C en été (en moyenne)

Source : Institut National de la Statistique, 2016
*Programme des Nations Unies pour le développement,
2015



**AGREGATS
ECONOMIQUES**

85 490,7 MTND
Produit Intérieur Brut (prix courants)

18,3
FBCF (% du PIB)

Source : Banque Centrale de Tunisie, 2016



**ECHANGES
COMMERCIAUX**

27 607,2 MTND
Exportations 2015 (prix courants)

39 654,8 MTND
Importations 2015 (prix courants)

69,6 %
Taux de couverture

Sources : Banque Centrale de Tunisie,
2016
Institut National de la Statistique, 2016

Principaux clients

France
Italie
Allemagne
Espagne



**DONNEES
SALARIALES**

305,586 TND
(régime 40 heures) = 128,65 €
Salaire Minimum Interprofessionnel
Garanti (SMIG)

13,736 TND
(salaire journalier) = 5,78 €
Salaire Minimum Agricole Garanti
(SMAG)

Principaux
fournisseurs

France
Italie
Chine
Allemagne

2

LA TUNISIE, LEADER EN AFRIQUE DU NORD

N°1 EN TERMES

d'attractivité des IDE
Global Opportunity Index 2015, Milken Institute

d'attractivité des talents
Global Talent Competitiveness Index 2017, INSEAD

d'écosystème entrepreneurial
Global Entrepreneurship Index 2017, GEDI

d'innovation
Bloomberg Innovation Index 2017, Bloomberg

de compétitivité basée sur la
performance industrielle
Competitive Industrial Performance Index 2016, UNIDO

de développement des TIC
Measuring the Information Society Report, 2016

de passage au commerce
électronique
B2C E-commerce Index 2016, CNUCED



La TUNISIE est :



1^{er}

**exportateur mondial
de dattes**



1^{er}

**exportateur mondial
d'huile d'olive pour la
campagne 2015-2016**



2^e

**exportateur de produits
biologiques en Afrique**



2^e

**producteur africain de
composants automobiles**

LA TUNISIE, LE CHOIX INTELLIGENT



La **montée en gamme permanente** du secteur de l'industrie en Tunisie dans les chaînes de valeur mondiales contribue à la réussite des sociétés qui s'y implantent. D'innombrables groupes étrangers de renommée internationale accordent de plus en plus leur confiance au site tunisien.

3 410
entreprises

20 746,34
MTND IDE

365 181
Emplois

Source : FIPA - Tunisia, 2016

RÉPARTITION SECTORIELLE DES IDE (HORS ENERGIE)


Industrie
52,70 %


Services
46,38 %


Agriculture
0,92 %

Source : FIPA-Tunisia, 2016

RÉPARTITION SECTORIELLE DES IDE DANS L'INDUSTRIE



Matériaux
de construction



Electricité et
électronique



Textile &
Habillement



Mécanique, métallurgie
et métallurgie



Chimie
et caoutchouc



Agroalimentaire



Industrie
pharmaceutique



Plasturgie



Industries diverses



Cuir &
chaussure

**TUNIS EST
LE LEADER
AFRICAIN DES
GRANDES VILLES
ÉMERGENTES
EN TERMES
D'EFFICACITÉ DES
COÛTS.**

Global Cities of the Future
2016 - 2017, FDI Magazine

LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DE RENOMMÉE MONDIALE INSTALLÉES EN TUNISIE

- AKZONOBEL
- ALCATEL-LUCENT,
- ASTEELFLASH,
- AUTOLIV,
- BENETTON,
- BG GROUP,
- BIC,
- BNP,
- CONVERGYS,
- CORK,
- DANONE,
- DRÄXLMAIER,
- ELECTROLUX,
- FAURECIA,
- FRAM,
- GATTEFOSSE,
- GENERAL ELECTRIC,
- GROUPE 3SI,
- GROUPE BPCE,
- HAIER,
- HEINEKEN,
- HENKEL,
- HUTCHINSON,
- KASCHKE KG,
- KBE ELEKTROTECHNIK,
- KROMBERG & SCHUBERT,
- LACROIX ELECTRONICS,
- LATECOERE,
- LEONI,
- MIROGLIO,
- NESTLE,
- ORANGE,
- PFIZER,
- PHILIPS,
- PHOENIX,
- RIEKER,
- SANOFI,
- SCANIA,
- SIEMENS,
- SIOEN,
- SOCIETE GENERALE,
- SOMFY,
- ST MICROELECTRONICS,
- STELIA AEROSPACE,
- SUMITOMO,
- TELEPERFORMANCE,
- TOTAL,
- UNILEVER,
- VALEO,
- VAN DE VELDE,
- VAN LAACK,
- VISTEON,
- YAMAICHI ELECTRONICS,
- YAZAKI,
- YURA CORPORATION,
- ZODIAC ...

LA TUNISIE, UNE POSITION INCONTOURNABLE

Située à la pointe nord du continent africain et à seulement 140 km de l'Europe, **pôle économique mondial**, la Tunisie se prévaut du statut de point d'accès au marché africain. Au cœur de la chaîne logistique euro-méditerranéenne, la Tunisie est la plateforme d'export idéale et LE hub d'accès par excellence à plusieurs **marchés porteurs** mondiaux.

IMPLANTER SON ACTIVITÉ EN TUNISIE OFFRE L'OPPORTUNITÉ **D'ACCÉDER AU MARCHÉ AFRICAIN QUI ATTEINDRA À L'HORIZON 2020 1,1 MILLIARD DE CONSOMMATEURS.**

Boston Consulting Group, 2016



PARTENAIRE AVANCÉ DE L'EUROPE

La Tunisie est le premier pays du sud de la Méditerranée à avoir signé un Accord d'Association et de Libre Echange avec l'Union européenne.

La Tunisie a aussi le statut de **Partenaire avancé** avec l'Union européenne. Ce statut est en mesure de renforcer sa libéralisation commerciale et son intégration économique.



Des négociations pour la signature d'un Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi « ALECA » sont en cours afin d'assurer une intégration progressive de la Tunisie au marché intérieur de l'UE et l'édification d'un Espace Economique Commun.



ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

Dans le cadre de sa politique de promotion et de diversification de ses échanges commerciaux, la Tunisie a signé une multitude **d'accords bilatéraux et multilatéraux** préférentiels :

- un accord bilatéral instituant une zone de libre-échange avec la Turquie,
- un accord de zone de libre-échange avec les pays de l'AELE,
- l'accord de libre-échange d'Agadir entre la Jordanie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie,
- des accords bilatéraux instituant une zone de libre-échange avec la Libye, l'Égypte, le Maroc, la Jordanie et l'Irak,
- un accord portant création de la Zone Panarabe de libre-échange avec 18 pays de la ligue des États arabes.

La Tunisie a adhéré en 2012 à la Déclaration de l'**OCDE** (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) sur l'investissement international et les entreprises multinationales.

La TUNISIE est signataire de **52 CONVENTIONS DE NON-DOUBLE IMPOSITION & 54 ACCORDS BILATÉRAUX** de promotion et de protection des investissements.

La Tunisie deviendra le **20^e** membre de l'accord commercial COMESA en Octobre 2017.

5

LA TUNISIE, UN ESSAIM DE COMPETENCES

Le **système éducatif** en Tunisie, de par sa qualité et son accessibilité à tous, aboutit sur :



99 %

de taux de scolarisation



6 654

établissements éducatifs



268

établissements universitaires
dont 65 privés



+ de 1 000

centres de formation professionnelle



+ de 5 % du PIB

alloué à l'éducation

La Tunisie est classée au **3^e rang mondial** en termes de taux de diplômés de troisième cycle en sciences, ingénierie, industrie et construction.

The Global Innovation Index, 2016

EN 2015,
LA TUNISIE A
FORMÉ PLUS DE

9 000
NOUVEAUX
INGÉNIEURS.

Source: Ministère
de l'enseignement
supérieur, 2015-2016

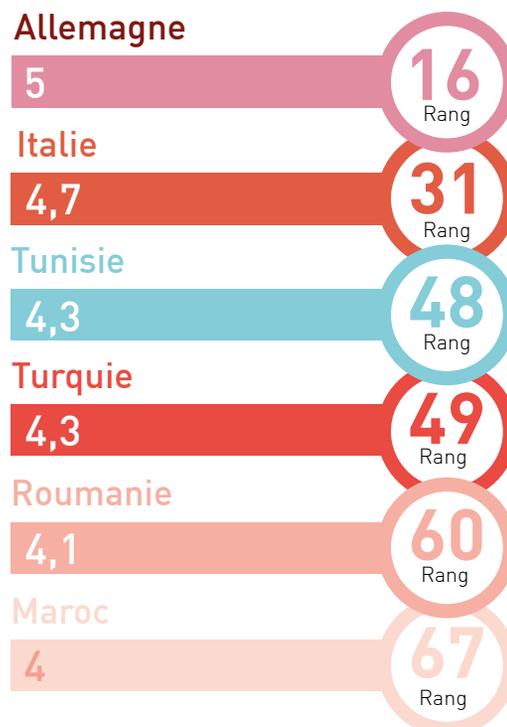
La Tunisie est l'un des premiers pays d'Afrique du Nord et des Pays Arabes à s'engager dans le domaine de l'**e-Learning**.

La Tunisie est considérée comme un **vivier de talents** dans la région méditerranéenne avec :

- **près de 65 000** nouveaux diplômés
- **plus de 30 %** des diplômés issus des filières de l'ingénierie, des sciences de l'informatique, des multimedia et de filières techniques,
- **plus de 300 000** universitaires inscrits



DISPONIBILITÉ DES SCIENTIFIQUES ET DES INGÉNIEURS SUR LE MARCHÉ DE TRAVAIL



Source : Global Competitiveness Report 2016-2017, WEF

Consciente du fait que la réussite d'une stratégie fondée sur les connaissances dépend de la création d'un environnement propice à **l'innovation** et à **l'esprit de créativité**, la Tunisie a adapté son offre de formation académique aux besoins de la recherche scientifique et du développement des compétences.

De nombreuses entreprises internationales possèdent des centres de compétences en Tunisie employant plusieurs centaines d'ingénieurs et de cadres tunisiens :

GROUPE ACTIA, ALCATEL-LUCENT, KROMBERG & SCHUBERT, LEONI, SAFRAN ELECTRONICS, SIEMENS, ST MICROELECTRONICS, ZODIAC AEROSPACE...

LA TUNISIE, UNE INFRASTRUCTURE EN DEVELOPPEMENT

La Tunisie occupe une position privilégiée au voisinage des routes maritimes et aériennes les plus fréquentées. Elle vise, par ses choix stratégiques en matière d'infrastructure, une accélération des échanges et une multiplication des flux commerciaux.



L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

9 AÉROPORTS INTERNATIONAUX assurant **plus de 2 000 vols hebdomadaires** desservant près de **50 agglomérations mondiales**.

Réseau ferroviaire desservant les principales villes du pays.

7 ports commerciaux et **un terminal pétrolier** avec une fréquence mensuelle de **62 lignes régulières**.

Réseau routier de près de 20 000 Km de routes et de plus de 500 Km d'autoroutes reliant l'ensemble des villes tunisiennes.

Un projet de **port en eaux profondes** à Enfidha comprend la création de **1 500 mètres** de quais avec une capacité d'accueil de 18 000 conteneurs. Une nouvelle **ligne ferroviaire** de transport des voyageurs et des marchandises relie le port aux régions intérieures et à une zone logistique de 2 000 hectares.

Source: Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

L'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE

- **10 technopôles sectoriels** répartis sur plusieurs régions
- **15 cyber parcs** voués aux technologies de la communication
- **2 parcs d'activités économiques** à Bizerte et à Zarzis
- un **parc dédié** à l'industrie **aéronautique** à El Mghira
- **152 zones industrielles** aménagées réparties sur tout le pays



**LE PLUS GRAND DATA
CENTER DE L'AFRIQUE
« DATAXION » EST
INSTALLÉ EN TUNISIE.**

Source : Ministère des Technologies
de la Communication et de l'Économie
Numérique

**LA TUNISIE OCCUPE
LA 40^e PLACE
SUR UN TOTAL DE
190 PAYS POUR
L'ACCÈS
À L'ÉLECTRICITÉ**

Source : Doing Business 2017

L'INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE

La Tunisie offre **un accès facile** à l'électricité consommée principalement par le **secteur industriel** (29 %). La contribution actuelle des Energies Renouvelables « ER » est de plus en plus grandissante et ambitieuse, grâce à la loi adoptée en 2014, d'atteindre les **30 %** en 2030. La Tunisie axe sa production en matière d'ER sur l'énergie éolienne, l'énergie solaire, les bioénergies, l'énergie géothermique.

L'INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE

La Tunisie dispose de réseaux de communication internationaux de **qualité** à des **coûts très rentables**.

Le réseau enregistre :

- **130,5 %** en termes de densité de la téléphonie mobile,
- **7,8 %** de **croissance annuelle** du trafic voix sortant des réseaux mobiles vers l'international,
- **98,8 %** d'abonnés au réseau **internet haut débit**,
- **25 %** de taux de pénétration des **smartphones** par rapport au nombre total des connexions.

LA TUNISIE, UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

La nouvelle loi sur l'investissement, entrée en vigueur le 1^{er} Avril 2017, octroie des avantages et des incitations à l'investisseur :

- **totale liberté** de la participation étrangère dans le capital pour les sociétés offshores,
- **réduction** du nombre des **autorisations** et **révision des cahiers des charges**,
- liberté d'accès à la **propriété foncière** pour la réalisation de l'investissement,
- **garanties** à l'investisseur selon les normes internationales pour un **traitement juste et équitable** et pour **la propriété industrielle et intellectuelle**
- **liberté** de transfert des fonds (bénéfices, dividendes et actifs) à l'étranger,
- possibilité **de recruter 30 % de cadres étrangers** pendant les 3 premières années par simple déclaration et 10 % par la suite avec 4 cadres garantis dans tous les cas,

Des textes règlementaires et des procédures spécifiques régissent le droit à la propriété intellectuelle. Ils sont consolidés par la loi portant sur la protection des données à caractère personnel.

La Tunisie est membre du **CIRDI** (Le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements).



• **Incidations fiscales et financières :**

- taux d'impôt sur le bénéfice **réduit à 10 %** pour les sociétés totalement exportatrices,

- **exonération totale** de la TVA et des droits de douanes sur les intrants des produits à réexporter,

- **exonération totale des bénéfices** jusqu'à 10 ans pour les sociétés installées dans les zones de développement régional et qui passe à un taux réduit de 10 % après la période d'exonération

- **prime** allant jusqu'à **30 % du coût** d'investissement plafonnée à 3 MTND pour les sociétés installées dans les zones de développement régional,

- **prime** pour l'investissement immatériel et les dépenses de recherche et développement pouvant aller jusqu'à **50 % des coûts** et plafonnées respectivement à 500 000 TND et 300 000 TND,

- **prime d'investissement** de **15 % des coûts** plafonnée à 1 MTND octroyée au titre des secteurs prioritaires et des filières économiques.

- **prise en charge** de la contribution patronale durant les 3 premières années d'activité effective pour les employés de nationalité tunisienne recrutés pour un premier emploi à titre permanent,

- **prise en charge** du coût de la formation avec certification représentant **jusqu'à 70 %** du coût de la formation initiale et plafonnée à 20 000 TND.

LA TUNISIE, UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET UNE CULTURE RICHE

En Tunisie, les conditions de vie sont des plus appréciables et sont comparables à celles des pays de la rive Nord de la Méditerranée. Outre la douceur du climat et la variété des paysages, la Tunisie est dotée de toutes les structures et les commodités nécessaires pour que l'investisseur étranger vive confortablement :

Un riche **patrimoine** culturel, artistique, historique et archéologique,

Des **quartiers résidentiels** modernes de haut standing à des coûts compétitifs,

de nombreux **centres commerciaux** et hypermarchés d'enseignes internationales,

Des **écoles étrangères** : française, américaine, canadienne, russe, anglaise, italienne...

Des **infrastructures** touristiques, de loisirs et de sports variées et développées,

Des **prestations médicales** très développées en termes de compétences médicales et d'infrastructures de santé aux normes internationales.

L'établissement des **libertés**, l'instauration d'un **Etat démocratique** garantissant aux citoyens leurs droits, le partage d'une vision commune et l'aspiration à une **vie meilleure** sont autant de valeurs que partage la population tunisienne.

LA TUNISIE EST LEADER

1

en Afrique continentale en termes de bien-être de sa population.

Social Progress Index, 2016

2

Sur le plan démocratique, grâce à l'avancée de son rang durant **5 années consécutives**, la Tunisie est leader en Afrique du Nord et des Pays arabes.

Democracy Index, 2016

3

en Afrique du Nord en termes de qualité du système de soins de santé

Health Care Index, 2016



Le Prix Nobel 2015 est attribué au Quartet du Dialogue national tunisien pour sa contribution décisive dans la construction d'une démocratie pluraliste en Tunisie.

LA TUNISIE SE POSITIONNE EN TANT QUE 11^e PAYS LE MOINS CHER AU MONDE.

Country Expat Cost of Living, 2016

Peuple pacifiste et libertaire, le peuple tunisien jouit de valeurs nobles, comme l'hospitalité, la tolérance et la joie de vivre, mais aussi l'esprit créatif, la prise d'initiative, la détermination à réussir et, surtout, la faculté d'adaptation.



TUNISIA 2020, RELANCE ECONOMIQUE EN MIRE

TUNISIA 2020 est la stratégie tunisienne de développement conçue pour atteindre un rythme de croissance annuel supérieur à 4 % à partir de 2020. Véritable projet de société incluant toutes les composantes de la Nation, il définit une nouvelle vision du développement économique et social en s'appuyant sur des ressources humaines hautement qualifiées et des infrastructures de premier ordre.

LA NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT S'ARTICULE AUTOUR DE 5 AXES PRIORITAIRES :

Bonne **gouvernance**, réforme de l'administration et lutte contre la corruption

Transition d'une économie à faible coût à un **hub économique**

Développement humain et inclusion sociale

Concrétisation des ambitions des **régions**

L'économie verte, pilier du développement durable

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement Tunisien s'est attaché à mener de multiples réformes structurelles dans le but d'atteindre plus d'efficacité socioéconomique et de favoriser le développement de l'investissement privé.

Réformes visant à changer le panorama des investissements en Tunisie :

- Consolidation du Système Bancaire
- Modernisation du Système de financement
- Légifération du secteur des Énergies renouvelables
- Accélération du Partenariat public privé (PPP)
- Liberté des prix et de la concurrence
- Adoption d'une nouvelle Loi d'investissement :
 - ▶ Gouvernance
 - ▶ Financement
 - ▶ Incitations



Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur



Rue Salaheddine El Ammami Centre Urbain Nord, 1004 Tunis - Tunisie



(216) 70 241 500 - (216) 71 231 400



fipa.tunisia@fipa.tn

www.investintunisia.tn



INVESTINTUNISIA

FIPA-Ankara fipa.turkey@investintunisia.com.tr

FIPA-Bruxelles fipa.brussels@investintunisia.be

FIPA-Cologne fipa.cologne@investintunisia.de

FIPA-Doha fipa.doha@investintunisia.com.qa

FIPA-Londres fipa.london@investintunisia.org.uk

FIPA-Madrid fipa.madrid@investintunisia.es

FIPA-Milan fipa.milan@investintunisia.it

FIPA-Paris fipa.paris@investintunisia-org.fr